



Communiqué de Presse du 11 octobre 2018

## CHAUFFEUR PRIVÉ ET VIRTUO LANCENT LEUR PARTENARIAT !

Les deux acteurs français innovants de la mobilité s'associent pour vous faire voyager jusqu'en février 2019



Chauffeur Privé s'associe à VirtuO pour récompenser ses clients les plus fidèles. Pour toutes réservations réalisées avant le 30 novembre 2018, les clients Chauffeur Privé en fonction du statut de leur programme de fidélité (pour rappel, chez Chauffeur Privé, le programme de fidélité commence dès la première course) bénéficieront de réductions allant de 20€ à 40€ sur le prix de leurs locations VirtuO, et ce jusqu'au 15 février 2019.

Premier sur le marché des VTC à proposer à ses clients un programme de fidélité, Chauffeur Privé les récompense en leur proposant notamment d'obtenir des courses gratuites, des réductions sur les majorations, des offres de parrainage différenciées selon le nombre de courses effectuées ainsi que de nombreux avantages avec d'autres marques partenaires. Avec ce partenariat Chauffeur Privé, le 2<sup>ème</sup> acteur du marché des VTC en France, confirme ainsi la volonté de mettre la fidélisation au cœur de sa stratégie commerciale.

Yan Hascoet, fondateur de Chauffeur Privé, déclare : « *Le partenariat avec VirtuO était pour nous une évidence. Nous avons énormément de points communs comme le fait d'avoir dépoussiéré le marché de la mobilité sur nos segments respectifs et de porter une attention toute particulière à la qualité de service. Au-delà de cet ADN commun, c'est également pour Chauffeur Privé une formidable opportunité de remercier les 2 millions de clients qui nous ont fait confiance jusqu'à présent.* »

Karim Kaddoura, co-fondateur de VirtuO, déclare : « *Nous sommes très heureux de nous associer à Chauffeur Privé pour faire découvrir notre service à une large communauté de clients qui partage avec VirtuO deux valeurs fondamentales : l'efficacité dans la mobilité et une expérience client irréprochable* »

\*\*\*\*\*

### À propos de Chauffeur Privé :

Lancé en mars 2012, Chauffeur Privé est **le deuxième acteur sur le marché des sociétés VTC et le leader français**. La plateforme compte aujourd'hui 2 millions de clients qui ont adopté ce service et effectuent plusieurs centaines de milliers de courses en **Ile-de-France, à Lyon et sur la Côte d'Azur** chaque mois.

A l'écoute de ses usagers, soucieux de garantir un **service de qualité** et une prestation irréprochable, la société de VTC sélectionne soigneusement ses chauffeurs. Ce n'est pas moins de **18 000 chauffeurs** qui sont aujourd'hui partenaires de l'application Chauffeur Privé.

Côté clients, en plus d'offrir des prix fixes et la possibilité de commander une course immédiate ou à l'avance, Chauffeur Privé propose le **tout premier programme de fidélité VTC**, en fonction du nombre de courses effectuées sur une année, qui permet de bénéficier de courses offertes et de réductions sur la majoration.

En Décembre 2017, le groupe automobile Daimler a pris une participation majoritaire dans Chauffeur Privé.

### À propos de Virtuo :

Virtuo, **premier service européen de location de voiture 100% mobile**, a été fondé en 2015 par **Karim Kaddoura et Thibault Chassagne** et le service a été lancé en **Avril 2016**. Après une **première levée** de fonds de 1,7M€ effectuée en Novembre 2015 **auprès d'investisseurs privés dont Xavier Niel**, Virtuo a réalisé une **seconde levée de 7,5M€ en septembre 2017 auprès de Balderton Capital**, l'un des principaux fonds européens de Venture Capital. Virtuo est aujourd'hui disponible **dans les aéroports et centres-villes de 10 villes**, en **France**, en **Belgique** et au **Royaume-Uni**. Le service sera prochainement disponible en **Allemagne**, en **Espagne** et en **Italie**.